

Le marché des vignes

Record des surfaces échangées et des prix toujours en hausse



2019 VOLUMES ET ACQUEREURS

Un niveau de surfaces inédit

L'essentiel

Marché des vignes par sous-marché en 2019

	Biens libres	Biens loués	ENSEMBLE	Evolution 2019/2018
Nombre de transactions	6 370	2 830	9 200	+ 5,1 %
Surface	11 500 ha	6 800 ha	18 300 ha	+ 8,8 %
Valeur	522 M€	465 M€	987 M€	+ 17,0 %
Ouverture *			2,35 %	

* Rapport entre les surfaces vendues sur le marché des vignes et la SAU viticole nationale.
Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer et SSP.

Net rebond du marché

Après le repli enregistré en 2018, le marché viticole en 2019 est marqué par une hausse du nombre de transactions (+ 5,1 %), des surfaces échangées (+ 8,8 %) et des valeurs (+ 17 %). La surface échangée atteint un nouveau record avec 18 300 ha. Les progressions sur le marché des biens loués du nombre de transactions (+ 10,6 %) et des surfaces (+ 30,2 %) alimentent en premier lieu cette hausse.

Le rebond des valeurs échangées place celles-ci à 19,3 % sous le niveau record de 2017. La hausse provient pour les deux tiers du marché des biens bâtis (+ 32,8 %, soit + 92 millions d'euros) quand la progression du marché non bâti (+ 9,2 %), plus régulière, est proche de son niveau moyen sur les dix dernières années (+ 7,9 %). Contrairement à 2017 où la part des 10 ventes les plus onéreuses représentait 31 % de la valeur échangée, celle-ci ne représente que 13,5 % en 2019. L'augmentation de la valeur échangée s'explique donc moins par des facteurs conjoncturels mais s'inscrit dans la tendance à la hausse des dix dernières années. Depuis la crise de 2009, la valeur échangée a presque doublé (+ 97,6 %) quand le nombre de transactions a augmenté de 5,7 % et la surface de 30,2 %.

Quelle conjoncture ?

- En 2019, le gel printanier puis la canicule et la sécheresse estivale engendrent une baisse des volumes produits. Ils s'établissent à 42,4 millions d'hectolitres, un niveau inférieur de 7 % à celui de la moyenne des cinq dernières années.
- Après plusieurs années de hausse, les cours des vins d'appellation (hors Champagne) fléchissent.
- La taxe à l'entrée sur le territoire des Etats-Unis est augmentée et atteint 25 % pour les vins tranquilles de moins de 14 degrés. En vigueur depuis octobre 2019, elle a pris de court la filière et risque d'impacter les exportations.
- Les transactions de domaines viticoles sous forme sociétaire sont toujours plus présentes, certaines atteignant plusieurs dizaines de millions d'euros.

Source : Agreste.

Des échanges en hausse dans la quasi-totalité des vignobles

La progression se retrouve dans la quasi-totalité des vignobles, à deux exceptions notables près. La première est la baisse des surfaces échangées dans le bassin Bordeaux-Aquitaine (- 17,3 %), sans répercussion sur la valeur échangée (+ 10,2 %). La moitié des 12 ventes les plus onéreuses au niveau national se concentre dans ce vignoble. La seconde est le repli des valeurs échangées en Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura (- 16,6 %) pour la seconde année consécutive. Ce repli fait suite à une année 2017 exceptionnelle qui avait placé les valeurs échangées au-dessus de la barre des 250 millions d'euros.

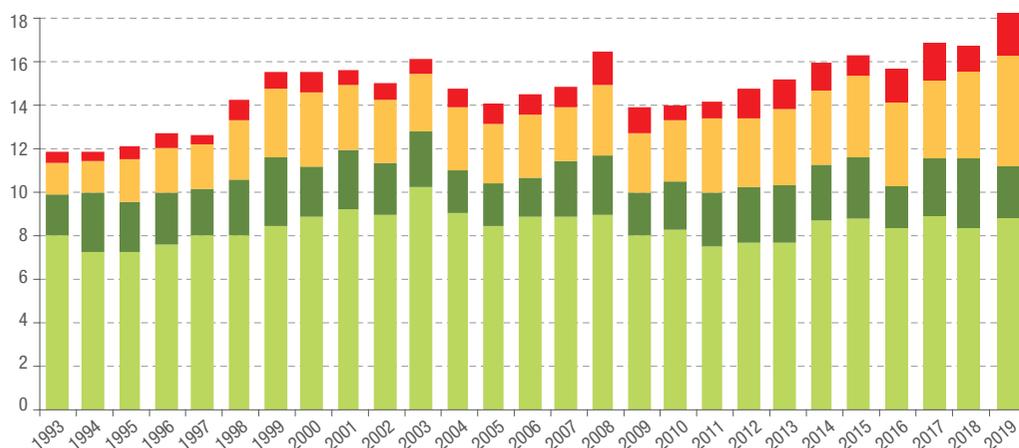
Une progression plus rapide des personnes morales

En 2019, la progression est généralisée chez toutes les catégories d'acquéreurs. Elle est supérieure à la moyenne nationale pour l'ensemble des personnes morales concernant le nombre de transactions (+ 19,2 %), les surfaces (+ 21,4 %) et la valeur (+ 21,2 %). A l'inverse, les personnes physiques agricoles affichent une augmentation inférieure à la moyenne nationale en nombre (+ 1,7 %), surface (+ 3,2 %) et valeur (+ 10,9 %).

L'atlas

Evolution des surfaces échangées sur le marché des vignes entre 1993 et 2019

En milliers d'hectares



■ Marché des vignes louées bâties ■ Marché des vignes louées non bâties ■ Marché des vignes libres bâties ■ Marché des vignes libres non bâties

Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer.

Evolution
2019/2018

Surface
2019

+ 58,4 %

1 850 ha

Marché
des biens loués



+ 22,1 %

4 940 ha

- 16,1 %

2 650 ha

Marché
des biens libres



+ 4,9 %

8 850 ha

Marché des vignes par bassin viticole en 2019

	Nombre de ventes	Evolution 2019/2018	Surface (ha)	Evolution 2019/2018	Valeur (M€)	Evolution 2019/2018	Surface plantée 2010* (ha)	Taux d'ouverture du marché foncier viticole en 2019
Alsace-Est	740	+ 11,5 %	200	+ 7,5 %	23	+ 18,5 %	16 200	1,2 %
Bordeaux-Aquitaine	850	+ 1,9 %	3 200	- 17,3 %	221	+ 10,2 %	137 600	2,3 %
Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura	1 020	- 0,9 %	1 000	- 0,2 %	147	- 16,6 %	53 100	1,9 %
Champagne	820	+ 31,7 %	200	+ 36,0 %	191	+ 27,6 %	33 400	0,6 %
Charentes-Cognac	660	+ 13,1 %	2 200	+ 52,2 %	70	+ 75,3 %	80 000	2,7 %
Corse	20	- 23,8 %	0	+ 87,7 %	1	- 41,5 %	6 600	0,6 %
Languedoc-Roussillon	2 020	- 2,4 %	5 200	+ 3,3 %	66	- 1,8 %	201 300	2,6 %
Sud-Ouest	180	+ 5,3 %	700	+ 15,8 %	9	- 1,5 %	40 400	1,6 %
Val de Loire-Centre	1 350	+ 1,8 %	2 000	+ 10,9 %	34	- 2,5 %	62 100	3,2 %
Vallée du Rhône-Provence	1 540	+ 7,6 %	3 700	+ 30,6 %	226	+ 54,8 %	148 500	2,5 %
ENSEMBLE	9 200	+ 5,1 %	18 300	+ 8,8 %	987	+ 17,0 %	779 200	2,35 %

* Surfaces plantées d'après le recensement agricole 2010. Source : Agreste, SSP. Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer.

Marché des vignes par type d'acquéreurs en 2019

	Nombre	Evolution 2019/2018	Part de marché	Surface (ha)	Evolution 2019/2018	Part de marché	Valeur (M€)	Evolution 2019/2018	Part de marché
Personnes physiques agricoles fermiers en place	1 080	+ 9,5 %	11,7 %	1 800	+ 17,5 %	9,6 %	68	+ 34,7 %	6,9 %
Personnes physiques agricoles non fermiers en place	3 530	- 0,5 %	38,4 %	5 600	- 0,6 %	30,4 %	154	+ 2,9 %	15,6 %
Sociétés d'exploitation agricole fermiers en place	320	+ 30,9 %	3,5 %	1 800	+ 64,9 %	9,7 %	205	+ 9,8 %	20,8 %
Sociétés d'exploitation agricole non fermiers en place	860	+ 14,6 %	9,4 %	3 500	+ 0,5 %	19,1 %	282	+ 11,3 %	28,6 %
Sociétés de portage du foncier	840	+ 18,8 %	9,1 %	2 200	+ 17,4 %	12,0 %	103	+ 34,6 %	10,4 %
Personnes physiques non agricoles	2 070	- 0,7 %	22,5 %	2 200	- 6,3 %	12,3 %	85	+ 2,2 %	8,6 %
Personnes morales non agricoles	270	+ 23,1 %	2,9 %	1 000	+ 85,0 %	5,3 %	75	+ 133,2 %	7,6 %
Etat et collectivités ou statut non déclaré	240	+ 6,1 %	2,6 %	300	- 22,4 %	1,5 %	15	+ 31,4 %	1,6 %
ENSEMBLE	9 200	+ 5,1 %	100 %	18 300	+ 8,8 %	100 %	987	+ 17,0 %	100 %

Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer.



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le marché en Languedoc-Roussillon est stable par rapport à 2018 en nombre de transactions (- 2,4 %), en surface (+ 3,3 %) et en valeur (- 1,8 %). Ce marché est le premier en nombre de transactions (23 % du total national) et en surface (31 %) mais se place en sixième position en valeur (8 %).

Globalement, le nombre de biens à la vente augmente. Cela est dû au vieillissement des chefs d'exploitation mais aussi à la fréquence accrue des aléas climatiques (gels, sécheresses, échaudages...) ou aux incertitudes du marché des vins (consommation intérieure en recul, taxes à l'exportation). Ces divers éléments incitent de nombreux propriétaires à vendre. Cette évolution est accentuée par de nouvelles démarches de certification (HVE, Terra Vitis) perçues comme complexes pour certains propriétaires. Cette offre abondante de foncier est à rapprocher d'une demande foncière plus ou moins présente suivant les zones et les types de biens cédés.

Dans la plaine languedocienne (Narbonnais, Biterrois, Vallée de l'Hérault), la demande foncière reste soutenue et se traduit par un marché foncier actif, voire concurrentiel. C'est une zone à fort potentiel agronomique et souvent irriguée. Les prix des vignes augmentent légèrement.

Certaines zones de coteaux AOP ont une notoriété forte ou grandissante. C'est le cas des appellations Côtes du Rhône gardoises, Costières de Nîmes, Terrasses du Larzac, Pic Saint-Loup, Picpoul de Pinet, La Clape, Fitou, Boutenac, Banyuls et Collioure. Ces secteurs sont recherchés par de nombreux porteurs de projets d'horizons divers. Les prix sont orientés à la hausse.

Dans d'autres zones, la demande foncière se raréfie face à une offre plus abondante : Faugères, Saint-Chinian, Corbières, Côtes du Vivarais, Côtes du Roussillon. Ce phénomène tend à croître sous le double effet d'une demande locale à l'agrandissement qui s'estompe et de difficultés à trouver des porteurs de projets dans des zones mal irriguées et excentrées des grands bourgs. Les prix y sont au mieux stables, voire en légère baisse.

SUD-OUEST

En 2019, le marché progresse en nombre de transactions (+ 5,3 %) et en surface (+ 15,8 %) mais enregistre un repli en valeur (- 1,5 %)

Gascogne

On constate dans ce vignoble moins de ventes du fait d'une demande de foncier limitée, que ce soit par les coopérateurs ou par les vigneron indépendants, plus sélectifs dans leurs choix de vignobles. La présence de terres disponibles pour la plantation peut également expliquer ce déficit d'acquéreurs sur le marché des vignes plantées. Les prix sont stables à 18 000 euros/ha en Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh.

Dans les Landes, le marché viticole est toujours dynamique en Armagnac : les prix augmentent de 20 % et s'établissent à 12 000 euros/ha.

Dans le Gers, en Côtes de Saint-Mont, le prix est stable à 15 000 euros/ha. Il en est de même pour l'Armagnac, à 12 000 euros/ha.

Frontonnais

Le prix d'un hectare dans l'appellation Fronton gagne 13 % en 2019 et s'établit à 9 000 euros/ha.



Marcillac, Cahors, Gaillac

La demande de foncier est limitée alors que des gels à répétition (Coteaux du Quercy, Cahors) ont généré une offre soutenue de foncier à vendre.

Le prix moyen est stable en zone d'appellation Marcillac (18 000 euros/ha) et Gaillac (10 500 euros/ha) et en hausse en Gaillac Premières Côtes (10 500 euros/ha). Il baisse en revanche de 8 % en Cahors : 11 000 euros/ha.

PRIX DES VIGNES PAR APPELLATION - Prix annuels en milliers d'euros courants par hectare *

Bassin viticole, département et appellation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018	Prix minimal 2019	Prix maximal 2019
CORSE											
CORSE-DU-SUD - Moyenne départementale AOP	16,4	17,2	17,2	22,9	22,9	25,0	25,0	28,0	+ 12 %	-	-
Ajaccio	17,0	19,0	19,0	20,0	20,0	25,0	25,0	28,0	+ 12 %	20,0	30,0
Vin de Corse (Figari, Sartène, Porto-Vecchio)	16,0	16,0	16,0	25,0	25,0	25,0	25,0	28,0	+ 12 %	20,0	30,0
HAUTE-CORSE - Moyenne départementale AOP	17,8	18,1	18,1	21,1	21,1	20,3	20,5	21,8	+ 6 %	-	-
Calvi	20,0	20,0	20,0	25,0	25,0	18,0	20,0	25,0	+ 25 %	20,0	28,0
Muscat du Cap Corse	25,0	25,0	25,0	35,0	35,0	30,0	30,0	30,0	0 %	25,0	32,0
Patrimoine et Coteaux du Cap Corse	26,0	28,0	28,0	40,0	40,0	40,0	40,0	45,0	+ 13 %	40,0	50,0
Vin de Corse sans dénomination locale (plaine orientale)	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	0 %	10,0	16,0
HAUTE-CORSE - Moyenne départementale hors AOP	10,0	12,0	12,0	14,0	14,0	14,0	15,0	15,0	0 %	-	-
Vins IGP et vins sans IG	10,0	12,0	12,0	14,0	14,0	14,0	15,0	15,0	0 %	10,0	16,0
LANGUEDOC-ROUSSILLON											
AUDE - Moyenne départementale AOP	9,9	9,7	10,2	10,5	10,5	10,6	10,7	10,8	+ 1 %	-	-
Cabardès	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	12,0	12,0	12,0	0 %	8,5	15,0
Corbières et Corbières-Boutenac	9,0	8,5	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	0 %	6,0	14,0
Fitou	10,0	10,0	10,5	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	0 %	6,5	15,0
Languedoc	11,5	11,5	ND	12,0	12,0	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Languedoc - La Clape, Quatourze	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	0 %	8,5	17,0
Limoux, Blanquette de Limoux et Crémant de Limoux	12,5	12,5	12,5	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0	0 %	8,0	17,0
Malepère	11,5	11,5	11,5	12,0	12,5	13,0	13,0	13,0	0 %	7,5	18,0
Minervois et Minervois-La Livinière	9,0	9,0	10,0	11,0	11,0	11,0	11,5	12,0	+ 4 %	7,0	15,0
AUDE - Moyenne départementale hors AOP	11,8	11,8	12,3	12,3	12,8	12,8	13,3	13,3	0 %	-	-
Vins IGP	12,0	12,0	12,5	12,5	13,0	13,0	13,5	13,5	0 %	7,0	18,0
Vins sans IG	9,0	9,0	9,3	9,3	9,5	9,5	10,0	10,5	+ 5 %	6,0	15,5
GARD - Moyenne départementale AOP	18,8	19,0	19,6	19,6	19,7	20,9	20,9	21,0	0 %	-	-
Languedoc	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0	14,0	15,0	16,0	+ 7 %	9,5	19,0
GARD - Moyenne départementale hors AOP	12,3	12,8	13,2	13,7	13,8	13,8	14,3	14,3	0 %	-	-
Vins IGP	12,5	13,0	13,5	14,0	14,0	14,0	14,5	14,5	0 %	9,0	20,0
<i>dont Sable de Camargue</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	30,0	30,0	0 %	27,0	32,0
Vins sans IG	10,0	10,0	10,0	10,5	11,0	11,5	12,0	12,0	0 %	10,0	17,0
HERAULT - Moyenne départementale AOP	15,0	15,2	15,3	15,5	15,7	16,2	16,6	17,4	+ 5 %	-	-
Clairette du Languedoc	12,4	13,0	13,5	14,0	14,5	14,5	14,0	14,5	+ 4 %	9,0	17,0
Faugères	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	0 %	10,0	21,0
Languedoc	12,4	13,0	13,5	14,0	14,5	15,0	15,0	16,0	+ 7 %	10,0	19,0
Languedoc - Grès de Montpellier	14,0	15,0	15,0	15,0	15,0	16,5	16,5	17,5	+ 6 %	12,0	21,0
Languedoc - Pézenas	14,0	14,0	14,0	14,5	14,5	15,0	15,0	16,0	+ 7 %	10,5	20,0
Pic Saint-Loup	37,0	37,0	37,0	37,0	38,0	40,0	50,0	55,0	+ 10 %	38,0	62,0
Languedoc - Picpoul de Pinet	23,0	23,0	23,5	23,5	24,0	24,5	25,0	26,0	+ 4 %	15,5	30,0
Languedoc - Terrasses du Larzac	16,0	16,0	16,0	16,5	17,0	20,0	22,5	23,5	+ 4 %	15,0	30,0
Minervois et Minervois-La Livinière	10,0	10,0	10,5	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	0 %	8,0	17,0
Muscat de Frontignan	27,0	26,5	26,0	26,0	26,0	25,0	26,0	26,0	0 %	19,0	35,0
Muscat de Lunel	19,0	18,5	18,0	16,5	16,0	16,0	16,0	16,0	0 %	13,0	20,0
Muscat de Mireval	20,0	19,5	19,0	17,0	17,0	17,0	17,0	17,0	0 %	13,0	21,0
Muscat de Saint-Jean-de-Minervois	27,0	27,0	27,0	25,5	25,0	23,0	23,0	23,0	0 %	15,0	26,0
Saint-Chinian	12,5	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	13,0	+ 8 %	10,0	18,5
HERAULT - Moyenne départementale hors AOP	12,8	12,8	13,3	13,8	14,2	14,8	14,8	15,3	+ 4 %	-	-
Vins IGP	13,0	13,0	13,5	14,0	14,5	15,0	14,8	15,5	+ 5 %	9,5	22,0
Vins sans IG	10,0	10,0	10,5	11,0	11,0	12,0	15,0	13,0	- 13 %	8,5	18,0
PYRENEES-ORIENTALES - Moyenne départementale AOP											
Banyuls et Collioure	23,0	22,0	22,5	22,5	22,5	22,5	25,0	22,0	- 12 %	15,0	32,0
Côtes du Roussillon	9,4	9,4	9,4	9,4	9,5	10,0	10,5	10,0	- 5 %	6,0	15,0
Côtes du Roussillon Villages	9,8	9,8	9,4	9,4	9,5	10,0	10,5	11,0	+ 5 %	7,0	14,5
Maury	10,5	10,6	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	11,0	+ 10 %	7,0	15,0
Muscat de Rivesaltes	12,5	12,0	11,8	10,5	10,5	9,5	9,5	10,0	+ 5 %	7,0	12,5
Rivesaltes et Grand Roussillon	9,0	8,5	8,0	8,0	8,0	7,5	7,5	7,5	0 %	6,0	10,0
PYRENEES-ORIENTALES - Moyenne départementale hors AOP	8,4	9,2	9,7	9,7	9,7	9,7	9,7	9,9	+ 2 %	-	-
Vins IGP	8,6	9,5	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	0 %	7,0	15,5
Vins sans IG	6,0	6,5	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	9,0	+ 29 %	7,0	14,0

* Les départements du Gard, de la Loire, du Lot-et-Garonne et du Rhône sont partagés sur plusieurs bassins viticoles. La moyenne départementale publiée est calculée sur l'ensemble des appellations du département. ND : non disponible. Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.le-prix-des-terres.fr. Pour une évaluation, contactez votre Safer régionale : coordonnées sur www.safer.fr

PRIX DES VIGNES PAR APPELLATION - Prix annuels en milliers d'euros courants par hectare *

Bassin viticole, département et appellation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018	Prix minimal 2019	Prix maximal 2019
SUD-OUEST											
AVEYRON - Moyenne départementale AOP	30,0	20,0	20,0	20,0	18,0	18,0	18,0	18,0	0 %	-	-
Marcillac	30,0	20,0	20,0	20,0	18,0	18,0	18,0	18,0	0 %	16,0	22,0
HAUTE-GARONNE - Moyenne départementale AOP	8,0	8,0	8,0	7,0	7,0	8,0	8,0	9,0	+ 13 %	-	-
Fronton	8,0	8,0	8,0	7,0	7,0	8,0	8,0	9,0	+ 13 %	5,0	11,0
HAUTE-GARONNE - Moyenne départementale hors AOP	4,9	4,9	4,9	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0 %	-	-
Vins IGP	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0 %	4,0	6,0
Vins sans IG	4,6	4,6	4,6	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0 %	4,0	6,0
GERS - Moyenne départementale AOP	15,9	15,9	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	0 %	-	-
Madiran	18,0	18,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	0 %	7,0	20,0
Pacherenc du Vic-Bilh	18,0	18,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	0 %	8,0	20,0
Saint-Mont	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	0 %	7,0	20,0
GERS - Moyenne départementale VEDVAOP	11,0	11,5	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	0 %	-	-
Armagnac	11,0	11,5	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	0 %	7,0	16,0
GERS - Moyenne départementale hors AOP	11,5	12,0	13,0	13,5	13,5	14,0	14,0	14,0	0 %	-	-
Vins IGP (Côtes de Gascogne)	11,5	12,0	13,0	13,5	13,5	14,0	14,0	14,0	0 %	8,0	19,0
Vins sans IG	11,5	12,0	13,0	13,5	13,5	14,0	14,0	14,0	0 %	7,5	18,0
LANDES - Moyenne départementale AOP	11,0	11,5	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	0 %	-	-
Tursan	11,0	11,5	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	0 %	6,0	14,0
LANDES - Moyenne départementale hors AOP	9,0	9,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	12,0	+ 20 %	-	-
Vins IGP et sans IG en zone Armagnac	9,0	9,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	12,0	+ 20 %	6,0	14,0
LOT - Moyenne départementale AOP	9,8	10,8	10,8	11,9	11,9	11,9	11,9	10,8	- 9 %	-	-
Cahors	10,0	11,0	11,0	12,0	12,0	12,0	12,0	11,0	- 8 %	8,0	15,0
Coteaux du Quercy	6,0	7,0	7,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	- 22 %	6,0	10,0
LOT-ET-GARONNE - Moyenne départementale hors AOP	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,0	5,0	5,0	0 %	-	-
Vins IGP	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	5,0	5,0	5,0	0 %	5,0	5,0
Vins sans IG	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	0 %	5,0	5,0
PYRENEES-ATLANTIQUES - Moyenne départementale AOP	34,1	34,1	34,3	30,9	30,9	30,9	31,2	30,5	- 2 %	-	-
Jurançon et Jurançon sec	45,7	45,7	46,0	40,0	40,0	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Madiran	14,0	14,0	14,0	15,0	15,0	15,0	16,0	14,0	- 13 %	8,0	18,0
HAUTES-PYRENEES - Moyenne départementale AOP	18,0	18,0	16,0	16,0	18,0	18,0	18,0	18,0	0 %	-	-
Madiran	18,0	18,0	16,0	16,0	18,0	18,0	18,0	18,0	0 %	7,0	20,0
Pacherenc du Vic-Bilh	18,0	18,0	16,0	16,0	18,0	18,0	18,0	18,0	0 %	7,0	20,0
TARN - Moyenne départementale AOP	10,1	10,1	10,1	11,1	11,1	11,1	10,5	10,5	0 %	-	-
Gaillac	10,0	10,0	10,0	11,0	11,0	11,0	10,5	10,5	0 %	8,0	12,0
Gaillac premières côtes	11,0	11,0	11,0	12,0	12,0	12,0	10,0	10,5	+ 5 %	8,5	12,0
TARN - Moyenne départementale hors AOP	7,0	7,0	7,0	10,7	10,7	10,7	9,9	9,7	- 2 %	-	-
Vins IGP	7,0	7,0	7,0	11,0	11,0	11,0	10,0	10,0	0 %	7,0	11,5
Vins sans IG	7,0	7,0	7,0	10,0	10,0	10,0	9,5	9,0	- 5 %	6,0	10,5
TARN-ET-GARONNE - Moyenne départementale AOP	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	6,7	7,3	7,3	0 %	-	-
Brulhois	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	0 %	5,0	7,0
Coteaux du Quercy	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	0 %	5,0	7,0
Fronton	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	7,0	8,0	8,0	0 %	5,0	9,5
Saint-Sardos	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	0 %	5,0	7,0
TARN-ET-GARONNE - Moyenne départementale hors AOP	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	6,0	6,0	6,3	+ 5 %	-	-
Vins IGP	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	6,0	6,0	6,5	+ 8 %	5,0	9,0
Vins sans IG	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	6,0	6,0	6,0	0 %	5,0	8,0
VAL DE LOIRE-CENTRE											
ALLIER - Moyenne départementale AOP	15,0	15,5	15,5	15,5	15,5	10,0	13,0	15,0	+ 15 %	-	-
Saint-Pourçain	15,0	15,5	15,5	15,5	15,5	10,0	13,0	15,0	+ 15 %	5,0	18,0
CHER - Moyenne départementale AOP	123,7	123,7	123,9	120,8	127,1	136,4	140,5	144,2	+ 3 %	-	-
Châteaumeillant	20,0	22,0	25,0	17,0	11,0	11,0	15,0	15,0	0 %	ND	ND
Menetou-Salon	87,0	87,0	87,0	87,0	85,0	75,0	75,0	75,0	0 %	65,0	80,0
Quincy, Reuilly	67,0	67,0	68,0	69,0	68,0	60,0	62,0	62,0	0 %	55,0	65,0
Sancerre	140,0	140,0	140,0	136,0	145,0	160,0	165,0	170,0	+ 3 %	135,0	320,0
INDRE - Moyenne départementale AOP	34,1	34,1	35,5	37,4	37,4	37,4	37,4	37,4	0 %	-	-
Reuilly	60,0	60,0	65,0	69,0	70,0	70,0	70,0	70,0	0 %	60,0	80,0
Valençay	10,0	10,0	8,0	8,0	7,0	7,0	7,0	7,0	0 %	6,0	8,0

* Les départements du Gard, de la Loire, du Lot-et-Garonne et du Rhône sont partagés sur plusieurs bassins viticoles. La moyenne départementale publiée est calculée sur l'ensemble des appellations du département. ND : non disponible. Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.le-prix-des-terres.fr. Pour une évaluation, contactez votre Safer régionale : coordonnées sur www.safer.fr



J'aménage
ma commune



Je m'installe
en agriculture



Je préserve
l'environnement



J'investis
dans la terre



Je consolide
mon exploitation



Je transmets
mon exploitation



J'ai un projet
rural



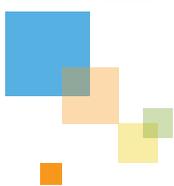
J'ai un projet
viticole



J'ai un projet
équin



J'ai un projet
forestier



Et si vous parliez de vos projets à la Safer ?

Rendez-vous sur
notre site internet
www.safer.fr



À TRAVERS LA
RÉALISATION DE PROJETS
PRIVÉS OU PUBLICS,
LA SAFER RÉPOND
À DES MISSIONS
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ▶ Accompagner le développement économique et social des territoires
- ▶ Assurer la transparence des marchés, et observer les tendances

- ▶ Protéger l'environnement, les ressources naturelles, les paysages
- ▶ Dynamiser, préserver l'agriculture, la forêt



Scannez le QRCode avec votre Smartphone